

Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales

Baptiste Godrie, Guillaume Ouellet, Robert Bastien, Sylvia Bissonnette, Jean Gagné, Luc Gaudet, Audrey Gonin, Isabelle Laurin, Christopher McAll, Geneviève McClure, François Régimbal, Jean-François René et Mireille Tremblay

Volume 30, numéro 1, automne 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051406ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1051406ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Godrie, B., Ouellet, G., Bastien, R., Bissonnette, S., Gagné, J., Gaudet, L., Gonin, A., Laurin, I., McAll, C., McClure, G., Régimbal, F., René, J.-F. & Tremblay, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1).
<https://doi.org/10.7202/1051406ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse les effets de processus de participation citoyenne sur les inégalités sociales à partir de projets de recherche réalisés par les auteurs de l'article, membres d'une équipe multidisciplinaire composée de chercheurs et de partenaires issus de la communauté. La participation citoyenne peut avoir pour effet de lutter contre les inégalités sociales, en particulier d'accès à la parole des groupes les plus exclus, et de conduire les différents participants à se défaire d'un regard préétabli vis-à-vis des populations en situation de pauvreté. L'analyse met également l'accent sur les rapports de pouvoir au coeur des processus participatifs de recherche.



P E R S P E C T I V E S

Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales

Baptiste GODRIE

Professeur associé, Département de sociologie, Université de Montréal,
et chercheur au CREMIS (CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal)

Guillaume OUELLET

Professeur associé, Département de sociologie, UQAM,
et chercheur au CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Robert BASTIEN

Professeur adjoint de clinique, École de santé publique,
Université de Montréal

Sylvia BISSONNETTE

Coordonnatrice, Groupe de recherche et de formation
sur la pauvreté au Québec (GRFPQ)

Jean GAGNÉ

Professeur, Département de sciences humaines, lettres et communications
de la télé-université de l'Université du Québec (TÉLUQ)

Luc GAUDET

*Fondateur et ancien directeur général et artistique
de la compagnie de théâtre Mise au jeu*

Audrey GONIN

Professeure, École de travail social, UQAM

Isabelle LAURIN

Chercheure d'établissement, Direction de la santé publique de Montréal (DSP)

CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Chrisopher McALL

Directeur scientifique du CAU CIUSSS Centre-Sud

Professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal

Geneviève McClure

Coordonnatrice du CREMIS

François RÉGIMBAL

Enseignant, Département de sociologie

Cégep du Vieux-Montréal

Jean-François RENÉ

Professeur, École de travail social, UQAM

Mireille TREMBLAY

Professeure, Département de communication sociale et publique, UQAM

Cet article analyse les effets de processus de participation citoyenne sur les inégalités sociales à partir de projets de recherche réalisés par les auteurs de l'article, membres d'une équipe multidisciplinaire composée de chercheurs et de partenaires issus de la communauté. La participation citoyenne peut avoir pour effet de lutter contre les inégalités sociales, en particulier d'accès à la parole des groupes les plus exclus, et de conduire les différents participants à se défaire d'un regard préétabli vis-à-vis des populations en situation de pauvreté. L'analyse met également l'accent sur les rapports de pouvoir au cœur des processus participatifs de recherche.

Mot-clés : participation citoyenne, inégalités sociales, recherches participatives, paroles, réduction identitaire

This article analyzes the effect of citizen participation on social inequalities, based on research conducted by a multidisciplinary team of researchers and community partners. Citizen participation may ensure comments and knowledge that have been completely or partially left out of the public space to emerge, and can help

participants to get rid of a pre-established look towards people living in poverty. The analysis also focuses on power relations build during participatory research processes.

Keywords: citizen participation, social inequalities, participatory research, speech, identity reduction

INTRODUCTION

Cet article analyse les effets de processus de participation citoyenne sur les inégalités sociales à partir de projets de recherche réalisés par les auteurs de l'article. La participation citoyenne présuppose l'existence d'espaces de rencontre, d'expression d'une diversité de paroles et de mise en commun d'expériences et de savoirs (Fuerstein, 2008). Alors qu'elle est volontiers prônée dans les discours gouvernementaux au Québec (Gauvin *et al.*, 2009), l'accès aux espaces de participation n'est pas le même pour tous. Des phénomènes sociaux bien connus, tels que la stigmatisation, la discrimination, l'auto-exclusion et les barrières financières, produisent une mise à la marge de certains groupes (Furtos, 2009 ; Warin, 2011) et font en sorte que les espaces de participation citoyenne sont eux-mêmes structurés par les inégalités.

Les inégalités d'accès aux espaces de participation — de délibération comme de représentation — sont enchâssées dans des inégalités de pouvoir et des inégalités économiques. L'absence du point de vue des groupes stigmatisés dans les lieux où se définissent les approches institutionnelles sur la pauvreté et l'exclusion va souvent de pair avec leur stigmatisation et leur minorisation. Pour ces raisons, la participation citoyenne n'entraîne pas mécaniquement une meilleure représentation des intérêts des populations situées au bas de l'échelle sociale ni une plus grande justice sociale, comme le soutiennent Bacqué, Rey et Sintomer (2005) dans le cas de la participation urbaine. Malgré un discours orienté sur la participation des usagers, le cadre gestionnaire offert par les institutions publiques, empreint d'une logique managériale hiérarchique, freinerait également l'adoption de programmes orientés sur les demandes émanant de la base et rendrait difficile la prise en considération des besoins locaux (Fortier, 2010 ; Grenier et Bourque, 2016 ; Hamel et Jouve, 2006).

Sans adhérer à une définition unifiée de la participation citoyenne, les auteurs de l'article ont constaté que plusieurs éléments contribuaient à faire des espaces de

participation des lieux de reproduction des inégalités sociales : lorsqu'un seul type de savoir, par exemple, universitaire, était privilégié au détriment de la diversité des formes de savoir, lorsque la parole collective des groupes était réduite à la parole d'individus dont il est facilement possible de ne pas tenir compte, lorsque la présence de ces groupes n'avait pas d'impact sur les processus décisionnels et, enfin, lorsque les personnes présentes dans ces espaces n'existaient qu'au prisme d'une identité sociale négative et réductrice (Équipe PRAXCIT, 2011 ; McAll *et al.*, 2015). Ce dernier point est au centre des travaux des auteurs réalisés en collaboration avec des personnes habituellement catégorisées comme des « BS », des « toxicomanes », des personnes avec des « problèmes de santé mentale » ou encore des « itinérantes », sans toutefois reprendre ces catégories administratives ou sociales en tant que telles dans leurs travaux.

Dans une telle optique, une participation citoyenne effective reposerait sur l'existence d'espaces de prise de parole et de mise en commun des savoirs — notamment ceux de groupes qui se sentent dévalorisés, n'ont pas l'habitude de prendre la parole et d'être écoutés dans l'espace public — susceptibles d'éviter les écueils nommés précédemment. De tels espaces d'expression propices à la valorisation de la pluralité des savoirs, à la construction d'une parole collective et à la production de nouveaux savoirs propices à l'action sociale permettraient d'agir sur les inégalités sociales.

Les travaux des auteurs de cet article, tous membres d'une équipe de recherche sur les *Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales* (PRAXCIT)¹, contribuent à approfondir ces réflexions. Les membres de cette équipe ont en commun l'expérimentation de différentes méthodes participatives de création ou d'investigation d'espaces accordant une place à des groupes qui, pour différentes raisons évoquées précédemment, ne sont pas entendus dans l'espace public (Anadòn, 2007). Dans les espaces qu'ils documentent ou créent de concert avec des membres de ces groupes, ces derniers sont libres de se construire leur propre identité, loin des regards réducteurs et stigmatisants qui les enferment parfois, tout en contribuant au développement de la collectivité ; pour cette raison, nous les qualifions d'espaces de participation citoyenne (Parazelli et Latendresse, 2006 ; Tremblay, 2009).

1. Cette équipe faisait partie du Centre affilié universitaire (CAU) CSSS Jeanne-Mance (aujourd'hui CIUSSS Centre-Sud) et de son centre de recherche, le CREMIS (Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté).

Dans cet article, nous analysons les liens entre inégalités sociales et espaces de participation à partir de quatre expériences de recherche réalisées par les membres de l'équipe PRAXCIT. À l'occasion du bilan de l'équipe, les deux premiers auteurs de l'article ont réalisé seize entretiens d'une durée d'une heure à une heure trente avec les chercheurs, praticiens chercheurs² et responsables d'organismes partenaires affiliés à l'équipe. Les entretiens visaient, d'une part, à réaliser un bilan des travaux réalisés dans le cadre de l'équipe et, d'autre part, à analyser les liens observés par les chercheurs entre participation citoyenne et inégalités sociales à partir des exemples tirés de leurs recherches. À ce matériel s'est ajoutée l'analyse des rapports de recherche et des articles écrits par les membres durant les cinq années de fonctionnement de l'équipe. Plus précisément, nous distinguons deux cas de figure : celui, plus habituel, où les membres de l'équipe intègrent et documentent des *espaces participatifs existants* ou en émergence (par exemple, une table de concertation regroupant des organismes communautaires) et celui où ils créent, avec ou sans organismes communautaires partenaires, des *espaces participatifs*³. Dans le premier cas, le rôle des chercheurs, des organismes partenaires et des praticiens est d'analyser des pratiques de participation existantes, voire de favoriser l'accès aux espaces de participation et de documenter les éventuelles retombées de la participation sur les inégalités sociales. Dans le second cas, ces mêmes acteurs initient, seuls ou avec d'autres, des espaces de participation citoyenne.

LA RECHERCHE DANS DES ESPACES EXISTANTS

Dans les deux exemples suivants, les membres de l'équipe impliqués dans une démarche de recherche au sein d'espaces de participation citoyenne existants documentent un contexte dans lequel la parole émerge, se multiplie, se consolide ou perd de la force.

La parole des usagers de services de santé mentale

Gagné *et al.* (2013) ont documenté les retombées de la présence d'usagers dans un comité consultatif en matière d'organisation des services de santé mentale au sein de la première ligne du réseau de la santé et des services sociaux. Ce comité, dont le mandat était de

-
2. Les praticiens chercheurs sont des intervenants, des gestionnaires ou des artistes qui dédient une partie de leur temps de travail à des activités de recherche.
 3. Il ne s'agit pas ici de distinguer une participation authentique d'une participation qui ne le serait pas. Les espaces existants de participation peuvent être artificiels du point de vue de l'implication des citoyens tout comme les espaces créés peuvent s'avérer des espaces authentiques de participation.

renouveler ou d'adapter les pratiques et les programmes offerts au niveau local, accordait une place aux destinataires de ces services. Cet espace institutionnel de participation s'inscrit directement en phase avec les objectifs du *Plan d'action ministériel en santé mentale* intitulé *La force des liens* (2005-2010) qui « reconnaît la capacité des personnes souffrant d'un trouble mental de faire des choix et de participer activement aux décisions qui les concernent, et cela, en dépit de la présence chez elles de certains symptômes ou handicaps ».

Dans le cadre de ce projet, les chercheurs se sont associés à un comité-conseil de la recherche composé de chercheurs, de représentants du groupe d'usagers impliqués dans l'expérience documentée ainsi que d'autres usagers ayant des expériences similaires de participation. Les chercheurs ont constaté, à la suite d'entretiens réalisés avec des gestionnaires et des représentants d'usagers des services, que les propositions des usagers de services se sont heurtées presque systématiquement à une fin de non-recevoir. Dans plusieurs cas, celles-ci étaient jugées hors cadre par les gestionnaires qui contrôlaient l'agenda des travaux de ce comité et, dans d'autres, elles étaient mises à l'écart parce que les usagers des services n'étaient pas reconnus comme suffisamment compétents ou légitimes au sein de ces espaces. Dans ce cas, l'exercice de participation s'apparente davantage à une formalité administrative dans laquelle l'utilisateur fait office de figurant.

Malgré la portée limitée de ces expériences de participation, les usagers semblent avoir acquis une place difficile à remettre en cause, tel que le souligne un des chercheurs de cette étude en entretien : « La volonté d'entendre ces personnes, de s'ouvrir à leurs opinions et à des savoirs qu'on ne connaît pas, ce n'est pas gagné [...], mais la brèche est ouverte. » N'ayant pas obtenu de réponse claire des gestionnaires sur leur rôle et refusant leur étiquette de figurants au sein de ces espaces, ils ont pris l'initiative de produire un guide énonçant, de leur point de vue, plusieurs conditions permettant une participation réelle et inclusive des usagers.

Le pouvoir décisionnel des résidents en centre d'hébergement

La *Clé des champs* est une unité de vie spécialisée d'un centre d'hébergement situé au centre-ville de Montréal. Cette unité souhaite, d'une part, favoriser l'autodétermination et l'atteinte d'une plus grande autonomie de ses résidents et, d'autre part, agir sur des comportements qualifiés de « problématiques » par le personnel du centre. L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en place de pratiques participatives grâce auxquelles la parole

et le pouvoir décisionnel des résidents constituent, en théorie, le cœur des pratiques d'intervention. Celles-ci reposent sur un modèle de personnalisation des soins afin qu'ils soient le plus ajustés possible aux souhaits et besoins spécifiques de chacun.

Étant donné l'état de santé des résidents, qui vivent avec des handicaps physiques et des troubles cognitifs majeurs, la mise en œuvre de pratiques participatives constitue un formidable défi à relever. L'originalité de *Clé des champs* est prendre au sérieux l'autonomie des résidents et leurs projets. Ici, la participation ne prend pas la forme d'une Agora dans laquelle les citoyens sont invités à prendre part à un processus délibératif. Toutefois, le fait de favoriser le développement de projets chez les résidents puis d'appuyer leur mise en œuvre sous-tend la création de liens sociaux qui contribuent à briser l'isolement, comme en témoigne ce résident :

En ce moment, j'ai le projet des poissons (...). [C'est] quelque chose qui m'a amené à sociabiliser [*sic*]. Comme les poissons, ça m'a amené à aller au magasin. (...) Qu'est-ce que ça fait un poisson ? Qu'est-ce que ça prend ? Parler à telle, telle personne des poissons en général...

La portée sociale des pratiques développées au sein de l'unité peut se doubler d'une portée politique. Ce même résident s'est approprié le principe d'autodétermination valorisé dans l'unité à tel point qu'il critique certaines des pratiques mises en œuvre :

Des fois, les heures de coucher, ils [le personnel de l'unité] ne nous ont pas respectés. Tu sais, des fois, ils nous prennent à part et ils nous demandent : « comment tu veux te coucher le soir, comment tu veux te coucher le jour ? » Donc, moi, là, je dis : « à huit heures à soir, j'aimerais être dans le lit. » Bon, des fois, ils respectent ça. Et après ça, ils changent.

Ces propos mettent-ils en lumière une limite des pratiques mises en œuvre au sein de l'unité ou bien, considérés sous un autre angle, témoignent-ils de leur réussite ? Tout en indiquant que les pratiques ne correspondent pas tout à fait à l'idéal prôné, ils montrent que ces pratiques rendent possible l'exercice d'une critique à teneur politique. Reste à savoir si cette critique peut être directement formulée au personnel de l'unité et, plus encore, être prise en compte⁴.

4. Cette unité de vie a fait l'objet d'une recherche assurée par Audrey Gonin et François Régimbal, (Gonin et Régimbal, 2017) avec l'appui d'un comité de pilotage intégrant des résidents de l'unité et des membres de l'équipe de *La clé des champs*.

Dans les espaces institutionnels déjà construits, comme c'est le cas dans ces deux exemples, un des écueils possibles est que la participation des citoyens se réduise à une consultation. L'analyse des membres de l'équipe rejoint ici celle de Veldhuis (2001), pour qui la prise de parole au sein de ces espaces est susceptible d'amplifier les conflictualités en mettant en exergue l'existence d'intérêts divergents ou de différentiels de pouvoir. Elle fait également écho à Boltanski (2009), pour qui la conflictualité peut avoir pour effet de renforcer le potentiel émancipateur des groupes qui prennent la parole.

Réaliser des projets de recherche dans de tels espaces de participation qui sont, par définition, en constante transformation, chargés politiquement et potentiellement conflictuels, comporte également son lot de défis. Dans ces exemples, l'arrimage entre le milieu et les modalités de fonctionnement de la recherche ne vont pas toujours de soi, et les chercheurs peuvent se retrouver à négocier un équilibre entre les demandes institutionnelles et des milieux militants tout en évitant des rapports verticaux avec les différents partenaires de recherche. Une chercheuse de l'équipe PRAXCIT suggère notamment : « [qu'] il faut une partie plus formalisée pour démarrer la recherche et, par la suite, soutenir le groupe dans sa démarche, le suivre sans imposer le rythme ». Elle permet, selon Rhéaume (2009) de passer d'une « commande sociale » à une « demande sociale » qu'il définit comme un questionnement « plus radical des pratiques de l'organisation impliquée » (p. 202).

LES ESPACES D'EXCEPTION CRÉÉS PAR LA RECHERCHE

D'autres membres de l'équipe PRAXCIT se tournent vers la création d'espaces citoyens de participation, avec ou sans partenaires, ou sur demande de groupes de professionnels ou de citoyens. Nous les qualifions de lieux d'exception, car ils n'existeraient pas sans le soutien de la recherche, et la volonté d'expérimenter. Ils offrent une opportunité unique pour créer des liens entre des personnes qui ne se parlent pas ou ne se voient pas d'ordinaire, et qui n'ont pas souvent l'occasion de prendre la parole publiquement.

Au-delà des étiquettes

Un exemple de ce type d'espace de participation citoyenne est la tournée théâtrale de diffusion des résultats d'une recherche, organisée en partenariat par des chercheurs du CREMIS, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) et la compagnie de théâtre d'intervention *Mise au jeu* dans huit régions du Québec. Cette

recherche analysait le poids de la stigmatisation et de la discrimination dans la trajectoire de vie de personnes percevant l'aide sociale et habitant en logement précaire ou dans la rue. La tournée théâtrale a rejoint un public de plus de 400 personnes. Lors des représentations, les membres du public étaient invités à écouter les témoignages mis en scène à partir des entretiens de recherche, à partager leurs expériences de vie et à délibérer sur les scènes présentées à la manière d'un tribunal des droits de la personne. Ils étaient aussi conviés à rejouer certaines scènes dans lesquelles les acteurs faisaient face à des discriminations. Les chercheurs complétaient les échanges avec la présentation de leurs analyses. Un des constats de cette démarche est que l'alliance de la recherche et du théâtre d'intervention semble particulièrement féconde pour alimenter la recherche autant que l'action citoyenne :

Les échanges en groupe et en plénière (...) permettent d'apporter des compléments d'information et des nuances à ce qui a été présenté sur scène, en même temps qu'il peut y avoir une prise de conscience collective quant aux facteurs qui contribuent à la dégradation des conditions de vie et de santé. [Les moments de jeu avec la salle] permettent d'explorer collectivement d'autres manières d'intervenir (...). (McAll *et al.*, 2012, p. 125)

Parmi les retombées, la tournée a servi de tremplin, dans une région, à la constitution d'un groupe visant à construire des logements subventionnés pour les personnes seules. Également, dans le sillon de cette tournée, un médecin d'un centre de santé du centre-ville a mis sur pied une formation à destination de ses collègues portant sur le rôle des médecins au sein du système d'aide sociale.

Manières (dé)faire des mondes

*Manières (dé)faire des mondes*⁵ est une démarche de création réunissant des gens de la rue, des intervenants sociaux, des chercheurs, des décideurs et des musiciens avec une intention : mettre sur une même scène ces personnes qui, rarement, coopèrent également, dans un projet hors cadre. Ce projet est une œuvre éphémère de musique

5. Orchestration et direction : Joane Héту. Décideurs : Luc Gaudet, Jean-Luc Moisan, Étienne Denis, Luc Giroux (décédé). Chercheurs : Alex Battaglini, Robert Frigault. Intervenantes sociales : Marilou Dumont, Nathalie Langlois. Gens de la rue : Yvon Desormeaux, David Dumais, Choco. Musiciens : Jean Derome : saxophone et objets ; Isaiah Ceccarelli : percussions ; Catherine S. Massicotte : violon ; Éric Normand : basse électrique et Robert Bastien : guitare électrique. *Manières (dé)faire des mondes* s'est actualisée le 24 mars 2007 à la Casa Obscura en présence du public à 20 h.

actuelle narrative, bruitiste, orchestrée et dirigée en temps réel. Dix-sept personnes regroupées autour de leurs singularités et de leurs ressemblances, unies momentanément au-delà de toutes formes d'inégalités de talent, de revenu, de position sociale, de compétence, de connaissance et de reconnaissance, par un souci d'exhiber une façon hasardeuse et ludique de jouer ensemble, au sens premier du terme.

Ce projet s'inscrit à la suite de certaines propositions philosophiques de Nelson Goodman (2006), employées pour donner à voir des versions possibles, multiples et non hiérarchisées du monde. Dans ce cas, le projet exposait une version improvisée, improbable et unifiée du monde, intentionnellement et volontairement provisoire et irreproductible.

Mis à part cette tentative de dépassement des singularités et des frontières sociales par la construction d'un monde commun éphémère, cette démarche de création n'avait cependant aucune prétention de mobiliser des individus à des fins de prise de parole pas plus qu'à des fins d'amorce de solidarités revendicatives. Elle était une manière de concevoir conjointement une performance alliant paroles et musiques et s'inscrivant dans une durée et un lieu déterminés.

Un des paris de la recherche créatrice d'espaces participatifs est d'attirer l'attention d'autres citoyens, mais aussi de partenaires publics et communautaires afin qu'ils puissent prendre le relai de la recherche. Bien qu'« artificiels », les espaces de participation créés par la recherche (avec ou sans partenariat) semblent offrir une réponse directe à la réduction des espaces de participation dans le réseau public québécois de la santé et des services sociaux tel que constaté par Gauvin *et al.* (2009), voire à l'absence d'espaces de participation dans la vie quotidienne. Contrairement aux espaces ouverts par les institutions publiques, qui sont parfois accusées d'instrumentaliser la participation d'utilisateurs des services pour légitimer ses propres fins⁶, la participation suscitée par les chercheurs et leurs

6. C'est notamment la thèse que soutiennent Dibben et Bartlett (2001). Ces deux auteurs, qui ont analysé quatre expériences de participation des utilisateurs de services publics impliquant chacune un moyen de participation différent (des panels, le développement communautaire, une enquête par la poste et une rencontre publique), jugent que la participation publique est un moyen d'approuver des décisions déjà prises ou d'entériner des vues qui vont dans la direction des organisateurs (décideurs et intervenants). Au Québec, cette position a été soutenue par Godbout qui, dès 1983, juge que les « expériences de participation [dans le domaine de la santé] ont été essentiellement les instruments de légitimation du pouvoir d'un groupe social » (1983, p. 152). Hamel et Jouve (2006) mettent également en perspective la tension qui anime l'État qui sollicite les citoyens pour, d'une part, légitimer ses politiques et, d'autre part, pour renouveler authentiquement l'espace démocratique dans un contexte de critique envers la démocratie représentative.

partenaires à des espaces d'exception permettrait la reconnaissance de la parole citoyenne et valoriserait une pluralité de savoirs.

Dans les expériences considérées, la création d'espaces de participation n'échappe cependant pas à certaines dérives. C'est notamment le cas lorsque l'espace est investi par des personnes ou groupes qui, au nom de leur programme politique, occultent la réalité d'autres groupes. C'est aussi le cas lorsque les intérêts des chercheurs et de leurs partenaires finissent par avoir préséance sur la parole des participants. Enfin, suivant le postulat selon lequel les groupes de citoyens sont les mieux placés pour choisir les modalités de leur participation, la création d'un espace de participation par des chercheurs apparaît contradictoire ou, à tout le moins, paradoxale. Malgré la visée de réduction des inégalités, une telle démarche est donc susceptible de reproduire des inégalités au sein même des espaces de participation. Enfin, en procédant ainsi, les chercheurs ne dérivent-ils pas vers une posture de régulation et de contrôle de la participation citoyenne, accentuant l'« impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer, 2002) qui pèse sur les individus ? Laisser les citoyens constater, puis composer avec leur colère ou leur souffrance, renforçant ainsi leur sentiment d'impuissance, au nom du respect de leur autonomie est toutefois également une avenue dénoncée par les membres de l'équipe.

ESPACES DE PARTICIPATION, RECHERCHE ET INÉGALITÉS SOCIALES

Inégalités sociales et postures de recherche

Que ce soit dans le cadre d'espaces existants ou d'espaces d'exception, les retombées attendues par les membres de l'équipe de recherche et leurs partenaires à l'égard des inégalités sociales sont plutôt modestes et consistent souvent à proposer une meilleure compréhension de la mécanique participative et des inégalités vécues. Dans les deux cas, les membres de l'équipe manifestent le souci d'examiner les retombées de ces expériences sans tenir pour acquis qu'elles sont toujours positives. Néanmoins, ils endossent des postures de recherche distinctes.

Pour certains, la démarche de recherche s'apparente à un « archivage » ou encore un « état de situation » des pratiques de participation existantes et doit se garder d'aspirer à toute visée de transformation sociale. Pour d'autres, il s'agit notamment, à partir des trajectoires des participants et de leur expérience vécue, de contribuer à soutenir les groupes de citoyens impliqués ou à outiller les institutions publiques qui souhaitent approfondir les

expériences de participation citoyenne. Ces derniers endossent une position militante qui vise à soutenir les initiatives qu'ils documentent ou qu'ils mettent sur pied. Ils perçoivent leur recherche comme des leviers pour susciter ou catalyser des mouvements citoyens dont la portée s'étend au-delà des visées scientifiques. À leurs yeux, la démarche de recherche offre des opportunités de réflexivité particulièrement appréciées par les participants pouvant, à terme, susciter une transformation des services pour les rendre plus conformes à leur expérience du terrain et plus adéquats aux besoins des citoyens qui choisissent d'y recourir. Dans cette optique il devient à leurs yeux encore plus pressant de rejoindre ceux qui sont laissés en marge des mouvements sociaux et n'ont pas voix au chapitre. Par ailleurs, ces chercheurs, ainsi que leurs partenaires, déplorent que certains de leurs collègues, alors même qu'ils reconnaissent les aspects positifs de la prise de parole, hésitent, voire se retirent, lorsque vient le temps de s'impliquer eux-mêmes et de lutter pour préserver ou étendre les espaces de paroles qu'ils documentent.

Inégalités sociales et partage du pouvoir

Qu'ils travaillent à partir d'espaces existants ou d'exception, plusieurs membres de l'équipe PRAXCIT font part des stratégies qu'ils développent pour éviter de reproduire des rapports sociaux inégalitaires entre les chercheurs et les autres participants au sein des espaces participatifs. Pour s'assurer d'approcher les personnes qui sont les premières concernées, ils préconisent de s'allier avec des groupes communautaires ou des regroupements de citoyens. En plus de cibler adéquatement les participants, ces partenariats permettent de faciliter le recrutement des interviewés afin de documenter la manière dont ils vivent ces processus participatifs. Cette façon de procéder semble d'autant plus importante, selon plusieurs membres de l'équipe, que le recueil d'une parole authentique repose sur la création d'un lien de confiance avec les interviewés. La présence d'un animateur des processus participatifs, organisateur communautaire, par exemple, et dont le rôle se situe à l'interface des groupes citoyens et de l'équipe de recherche, a été identifiée (par un chercheur et des praticiens-chercheurs) comme un élément contribuant à une certaine équité dans les prises de parole, ce qui rejoint un des constats posés par Carrel *et al.* (2017).

De plus, une chercheuse de l'équipe, qui rapporte le témoignage de jeunes considérés comme ayant des problèmes de comportement à l'école, souligne l'importance de l'atmosphère au sein des espaces participatifs. Elle mentionne des rencontres ludiques où l'on rit et où l'on a du plaisir, où est présente une posture d'«ouverture

inconditionnelle » à l'autre, le fait d'« être honnête et humain », et de « donner aux participants la possibilité de dire ce qu'ils ont envie de dire et de respecter ce qu'ils ne veulent pas dire ».

Le transfert d'un plus grand contrôle aux participants impliqués dans les projets de recherche est également une préoccupation centrale de plusieurs membres de l'équipe. Pour ce faire, certains d'entre eux préconisent la relecture des entretiens par les participants ou la mise sur pied de comités-conseils de la recherche composés de citoyens au fait des réalités documentées par les chercheurs. Un tel comité permet de valider l'analyse à des moments clés et favorise l'établissement d'un climat de travail propice à la coconstruction entre les participants et les membres de l'équipe. Ce processus, qui implique à la fois un jeu de reconnaissance mutuelle et une part de lâcher-prise, engage chercheurs et participants à aller toujours plus loin dans la coanalyse et dans le partage des responsabilités de la démarche. Se fiant à son expérience en tant que cochercheuse, une membre de PRAXCIT, coordonnatrice du *Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec*, constate que les chercheurs qui évoluent dans le milieu communautaire ou qui recourent à la recherche-action créditent plus souvent les personnes en situation de pauvreté des « clés d'analyse sur les causes et les conséquences de la pauvreté » (Bissonnette, 2014, p. 26) que ceux ayant des profils strictement académiques. Ces derniers ressentiraient davantage un « malaise et même parfois [une] angoisse face à la perte de contrôle de leur champ d'expertise quand il s'agit de partager l'analyse scientifique avec des acteurs d'autres milieux. » (Bissonnette, 2014, p. 26) Le statut accordé aux paroles et savoirs des participants semble ici avoir une incidence directe sur l'analyse et la place accordée aux participants dans la démarche de recherche. D'autres praticiens-chercheurs de l'équipe effectuent également ce constat ; ceci étant, ils remarquent également que le malaise ressenti de prime abord par certains chercheurs peut s'atténuer, voire disparaître avec le temps au fil du processus participatif.

CONCLUSION

La participation citoyenne apparaît être, au fil des exemples présentés, plus qu'un simple outil de consultation du public sur des décisions à prendre ou déjà prises⁷ : elle constitue un mode privilégié de production des connaissances, d'expérimentations collectives et de

7. On la réduit souvent à ce rôle dans les études du courant de l'évaluation technologique participative. Voir Joss et Bellucci (2002) et Rowe et Frewer (2004) pour l'univers anglophone et Callon et al. (2001) pour l'univers francophone.

délibération sur des stratégies d'action. C'est particulièrement le cas dans le champ des inégalités sociales, où l'apport de la participation peut être identifié à plusieurs niveaux. En premier lieu, en offrant un espace d'expression ouvert à tous, elle contribue à valoriser la pluralité des savoirs et à lutter contre les inégalités sociales, en particulier celles qui se manifestent dans l'accès à la parole. En second lieu, cette mise en commun des expériences constitue, pour les chercheurs et leurs partenaires, une précieuse source de données sur les inégalités sociales vécues par les citoyens les plus marginalisés et sur les rapports sociaux qui les produisent. À cet égard, les quatre exemples de recherche présentés traduisent le souci de faire émerger des paroles et des savoirs occultés ou peu présents dans l'espace public et de s'ancrer dans l'expérience et la vie des personnes et la connaissance de leur communauté. Ils reflètent aussi le souci de mettre au jour un savoir expérientiel qui interroge les savoirs experts dans leur dimension normative. La juxtaposition et, possiblement, le croisement des savoirs académiques et expérientiels des populations appartenant à des univers distincts (recherche, gestion, clinique, communautaire) et qui peuvent, autrement, s'ignorer mutuellement, constitue une des principales retombées de ces recherches même s'il semble relativement difficile d'en évaluer la portée du point de vue des inégalités sociales. Troisièmement, au sein des espaces de participation, certains groupes professionnels, chercheurs et gestionnaires ont été amenés à se défaire d'un regard préétabli vis-à-vis des populations concernées, par la déconstruction de leurs préjugés et la traduction de leurs « certitudes » en questions. Le processus de recherche permet aux gens, lorsque la confiance est établie, de témoigner de ce qu'ils vivent et d'établir des ponts avec l'expérience des autres dans l'optique de transformer les regards et les pratiques. Enfin, même si nous ne l'explorons pas dans le cadre de cet article, il est possible de penser que ces connaissances et savoirs expérientiels peuvent, en troisième lieu, guider l'élaboration de politiques et de programmes de lutte contre ces mêmes inégalités sociales.

Malgré les précautions liées à la reconnaissance des savoirs et à la légitimité de la parole de chacun, les membres de l'équipe demeurent conscients qu'une asymétrie de rôle persiste entre eux et les participants. Une membre de l'équipe relève : « Je suis chercheuse, je ne raconte pas ma vie. Nous n'avons pas le même rôle. La proximité est grande [avec les participants], il y a une relation affective, mais quelque chose demeure inégal. » L'ambiguïté de la posture des chercheurs est également relevée par un de ses collègues pour qui son rôle implique de « se placer en posture de grande écoute », « au même niveau que les autres » tout en « proposant des apports théoriques et un soutien méthodologique ». De ce point de vue, un équilibre respectueux entre les rôles de chacune des parties prenantes est atteignable, mais demeure fragile tout au long du processus de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- ANADÒN, M. (dir.) (2007). *La recherche participative*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- BACQUÉ, M.-H., REY, H. ET SINTOMER, Y. (2005). La démocratie participative urbaine face au néo-libéralisme. *Mouvements*, 39-40, 121-131.
- BISSONNETTE, S. (2014). Se mouiller. *Revue du CREMIS*, 7(2), 26-31.
- BLONDIAUX, L. ET SINTOMER, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), 37-55.
- BOLTANSKI, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.
- CARREL, M., LOIGNON, C., BOYER, S. ET DE LAAT, M. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 117-140.
- CALLON, M., LASCOUMES, P. ET BARTHE, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Éditions du Seuil.
- DIBBEN, P. ET BARTLETT, D. (2001). Local government and service users : empowerment through user-led innovation? *Local Government Studies*, 27(3), 43-58.
- ÉQUIPE PRAXCIT (2011). Co-construire les connaissances. *Revue du CREMIS*, 4(2), 38-42.
- FORTHIER, I. (2010). La modernisation de l'État québécois : la gouvernance démocratique à l'épreuve des enjeux du managérialisme. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(2), 35-50.
- FUERSTEIN, M. (2008). Epistemic democracy and the social character of knowledge. *Episteme : A Journal of Social Epistemology*, 5(1), 74-93.
- FURTOS, J. (2009). *De la précarité à l'auto-exclusion*. Paris : Éditions Rue d'Ulm.
- GAGNÉ, J., CLÉMENT, M., GODRIE, B. ET LECOMTE, Y. (2013). La voix et le savoir des personnes avec expérience vécue des problèmes de santé mentale dans le comité aviseur du CSSS Jeanne-Mance. (Rapport de recherche). CREMIS. Récupéré de : <http://www.cremis.ca/sites/default/files/rapports-de-recherche/gagne-et-al-voix-et-savoirs-2013.pdf>
- GAUVIN, F.-P., MARTIN, É., FOREST, P.-G. ET ABELSON, J. (2009). L'expérience citoyenne dans la gouvernance du système de santé et de services sociaux au Québec. *Santé, Société et Solidarité*, 2, 45-50.

- GODBOUT, J. T. (1983). *La participation contre la démocratie*. Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- GONIN, A. et RÉGIMBAL, F. (2017). Une approche de collaboration en centre d'hébergement. Retour sur l'unité de vie La clé des champs. *ALTER – European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 11(4), 234–250.
- GOODMAN, N. (2006). *Manière de faire des mondes*. Paris : Gallimard.
- GRENIER, J. ET BOURQUE, M. (2016). Les politiques publiques et les pratiques managériales : impacts sur les pratiques du travail social, une profession à pratique prudentielle. *Forum*, 1(147), 8-17.
- HAMEL, P. ET JOUVE, B. (2006). *Un modèle québécois ? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- JOSS, S. ET S. BELLUCCI (dir.). (2002). *Participatory technology assessment. European perspectives*. Londres : Centre d'étude de la démocratie et Centre suisse d'évaluation technologique.
- ROWE, G. ET FREWER, L. J. (2004). Evaluating public-participation exercises : a research agenda. *Science Technology Human Values*, 29(4), 512-556.
- MCALL, C., AWAD, J., DESGAGNÉ, J.-Y., GAGNÉ, J., GODRIE, B. KEAYS, N., ... STOETZEL, N. (2012). *Au-delà du préjugé : trajectoires de vie, pauvreté et santé*. Montréal : Presses universitaires du Québec.
- MCALL, C., VAN DE VELDE, C., CHAREST, R., RONCAROLO, F., MCCLURE, G., DUPÉRÉ, ... BERTI, F. (2015). Réduction identitaire et approche globale. Inégalités sociales et insécurité alimentaire. *Revue du CREMIS*, 8(2), 28-34.
- PARAZELLI, M. ET LATENDRESSE, A. (2006). Penser les conditions de la démocratie participative. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 18(2), 15-23.
- RHÉAUME, J. (2009). La sociologie clinique comme pratique de recherche en institution. Le cas d'un centre de santé et services sociaux. *Sociologie et sociétés*, 41(1), 195-215.
- TREMBLAY, M. (2009). La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations. *Recherches en communication*, 32, 119-133.
- VELDHUIS, C. B. (2001). The trouble with power. Dans E. KASCHAK (dir.), *The next generation : third wave feminist psychotherapy* (p. 37-56). Binghamton : The Haworth Press.

WARIN, P. (2011). La participation citoyenne dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale questionnée par le non-recours à l'offre publique. *Télescope*, 17(1), 116-134.